



Exigences préalables à l'entrée en formation

➤ **Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié :**

Le(la) candidat(e) réalise le test figurant en annexe IV-A.

Pour valider le test A, le(la) candidat(e) doit valider l'ensemble des critères.

Est dispensé(e) du Test A le(la) candidat(e) justifiant au moyen d'une attestation délivrée par le directeur technique national :

- de 2 participations sans abandon ni élimination en épreuves de concours complet d'équitation (CCE) niveau club 2 minimum ou équivalentes ;
- ou
- de 3 participations sans abandon ni élimination en épreuves de niveau club 2 minimum ou équivalentes dont une au moins en : CCE ou TREC (techniques de randonnée équestre de compétition) ;
- ou
- de répondre aux exigences du tableau « résultats sportifs » de l'annexe VI-A dispenses et équivalences.

➤ **Test B - Test technique :**

Pour présenter le test B, le(la) candidat(e) doit avoir validé ou être dispensé(e) du test A.

Il/elle réalise les trois tests (B1, B2, B3), composant le test B figurant en annexe IV-B.

Pour valider le test B, le(la) candidat(e) doit obtenir un total supérieur ou égal à 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères.

Le(la) candidat(e) qui n'obtient pas la validation du test B peut conserver le bénéfice des tests pour lesquels il a obtenu un total supérieur ou égal à 18/30 sans avoir obtenu un total inférieur à 5/10 à l'un des critères.

Le jury peut interrompre une épreuve et refuser la certification d'un(e) candidat(e) s'il estime que l'action de celui-ci présente un danger pour lui-même, les cavaliers, la cavalerie ou les tiers ou si son comportement est contraire au respect des équidés, des cavaliers ou des évaluateurs.

Dispense des tests techniques préalables à l'entrée en formation : les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des tests techniques préalables à l'entrée en formation sont mentionnées en annexe VI « dispenses et équivalences »

Tests d'exigences techniques : modalités et grilles d'évaluation

Les **exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF)** regroupent l'ensemble des conditions à remplir par le candidat pour suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder au BP JEPS éducateur sportif, mention activités équestres, et notamment la validation des **tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation (TEP)**.

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES Test A : Maîtrise en extérieur et en terrain varié		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom	Prénom
<p>Déroulement Le candidat, ayant préalablement détendu, effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau. Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE. Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés Durée de 5 minutes maximum.</p>		
N°	Exercices	Critères de réussite*
1	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval
2	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Équilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre
3	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5m maximum Hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1m maximum	Équilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement
4	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m X 6m	Contrôle de l'allure
5	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir
Nombre de critères acquis		/5
* lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point		
<p>Validation Pour valider le test le candidat doit avoir un « Nombre de critères acquis » égal à 5 Cas d'élimination : Chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles</p>		
Décision :		VALIDÉ NON VALIDÉ
Signatures des évaluateurs :		

**VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION
BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES
Test B1 : Travail sur le plat**

Date : _____ **Lieu :** _____

Candidat Nom _____ **Prénom** _____

Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20m. En filet ou bride, éperons et cravache autorisés
Durée de 10 minutes maximum.

N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées À hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. Ftrot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E .EM changement de main. Entre H et S cercle de 10m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E E .Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. À doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air			
10	C cercle de 20m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			

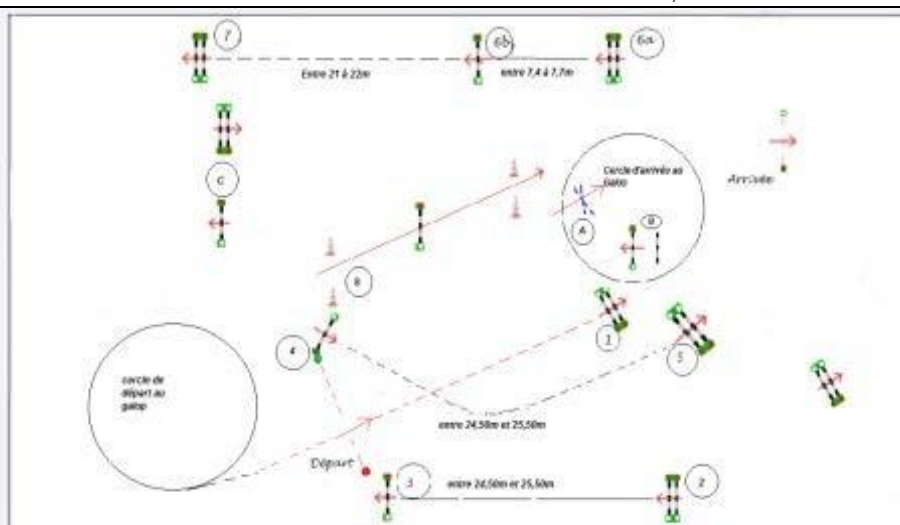
Total par critère	/10	/10	/10
Total général	/30		
<p>(1) lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc. :</p> <p>(2) Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps</p> <p>(3) Emploi des aides : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices</p> <p>(4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : respect des premières étapes de l'échelle de progression (correction de l'allure, Souplesse-décontraction, qualité du contact)</p>			
Validation			
Pour valider le test le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30			
Décision :		VALIDÉ	NON VALIDÉ
Signatures des évaluateurs :			

**VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION
BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES
Test B2 : Saut d'obstacles**

Date : _____ **Lieu :** _____
Candidat Nom : _____ **Prénom :** _____

Déroulement
 Le candidat, ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte.
 Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés
 Durée de 10 minutes maximum.

Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1^{er} plan x hauteurs 2^{ème} plan x Largeur) :
 A : croisillon : 50cm / B : vertical à 70cm avec barre de réglage à 2,20m / C : vertical à 80cm et oxeur à 75cm x 80cm x 95cm
 Parcours : N°1 : 85cm / N°2 : 80 cm x 85 cm x 90 cm / N°3 : 95cm / N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100cm x 105cm largeur maxi : 110 cm



N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	/1	/1	/1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C 3 sauts maximum au total.	/2	/2	/2
4	Parcours de 8 obstacles.	/4	/4	/4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	/2	/2	/2
Total par critère		/10	/10	/10
Total général		/30		

- (1) Pour les exercices coefficient 1 : lorsque le critère est acquis : 1 point/ non acquis : 0 point
 Pour les exercices coefficient 2 : lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point / non acquis : 0 point
 Pour l'exercice coefficient 4 : lorsque le critère est acquis : 4 points / partiellement acquis 3, 2 ou 1 points / non Acquis 0 point
 Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :
- (2) Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, stabilité et solidité
 (3) Emploi des aides : indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact
 (4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution - qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts

Validation
 Pour valider le test le candidat doit obtenir un **total par critère égal ou supérieur à 5** et un **total général de 18/30**

Décision : _____ **VALIDÉ** **NON VALIDÉ**

Signature des évaluateurs : _____

**VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION
BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES
Test B3 : Travail à pied**

Date : _____ **Lieu :** _____

Candidat Nom _____ **Prénom** _____

Déroulement

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre.
Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.
Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits.
Durée de 10 minutes maximum.

Aménagement

Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.
Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés ; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct Cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct Cheval (4)
1	Le longeur installe son équidé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes. La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.			
	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir au trot	/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir un départ au galop dans la zone matérialisée	/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée.	/1	/1	/1
2	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot	/1	/1	/1
	Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)			
	Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le réinstalle sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche). L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)	/3	/3	/3
	Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.			
	Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repart progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.	/2	/2	/2
Total par critère		/10	/10	/10
Total général		/30		

- (1) Pour les exercices coefficient 1 : lorsque le critère est acquis : 1 point/ non acquis : 0 point
Pour les exercices coefficient 2 : lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point/ non acquis : 0 point
Pour l'exercice coefficient 3 : lorsque le critère est acquis : 3 points / partiellement acquis 2 ou 1 points/ non Acquis 0 point
Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques :
- (2) Fonctionnement du longeur : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière ou du stick
(3) Emploi des aides : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière
(4) Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur

Validation :

Pour valider le test le candidat doit obtenir un **total par critère égal ou supérieur à 5** et un **total général de 18/30**

Décision : _____ **VALIDÉ** **NON VALIDÉ**

Signature des évaluateurs :

**VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION
BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF - MENTION ACTIVITES EQUESTRES**

Candidat	Nom	Prénom
-----------------	------------	---------------

TEST A

Date	Lieu
-------------	-------------

Validation : 5 critères validés Décision des évaluateurs	VALIDÉ	NON VALIDÉ
---	---------------	-------------------

TEST B

Date	Lieu
-------------	-------------

B1 - Travail sur le plat	Fonctionnement du cavalier	/10	VALIDÉ	NON VALIDÉ
	Emploi des aides	/10		
	Fonctionnement du cheval	/10		
	Total	/30		
	Validation : total par critère égal ou supérieur à 5 et total général de 18/30			

B2 - Saut d'obstacles	Fonctionnement du cavalier	/10	VALIDÉ	NON VALIDÉ
	Emploi des aides	/10		
	Fonctionnement du cheval	/10		
	Total	/30		
	Validation : total par critère égal ou supérieur à 5 et total général de 18/30			

B3 - Travail à pied	Fonctionnement du cavalier	/10	VALIDÉ	NON VALIDÉ
	Emploi des aides	/10		
	Fonctionnement du cheval	/10		
	Total	/30		
	Validation : total par critère égal ou supérieur à 5 et total général de 18/30			

Validation : B1 validé ET B2 validé ET B3 validé OU B1 + B2+ B3 >= 54/90 ET aucun critère <5/10 Décision des évaluateurs	VALIDÉ	NON VALIDÉ
--	---------------	-------------------

EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (TEST A VALIDE + TEST B VALIDE)	VALIDÉ	NON VALIDÉ
---	---------------	-------------------

